

Le programme PROFEEL lance un appel à projets visant à sécuriser et fiabiliser les pratiques de réemploi dans le bâtiment.



L'Agence Qualité Construction (AQC), pilote du programme, lance un appel à projets national afin de répondre à l'objectif de sécurisation et généralisation des pratiques professionnelles de réemploi pour les familles de produits, équipements et matériaux contribuant à la performance énergétique des bâtiments.

L'appel à projets détaillé est disponible sur le site du Programme PROFEEL :

► [lien de consultation](#)

Le réemploi dans la construction

Avec 46 millions de tonnes par an générées à lui seul, le secteur du bâtiment est l'un des plus gros producteurs de déchets. Le taux de réemploi des matériaux du secteur ne dépasse pas 1% : les acteurs de la filière devant faire face à de nombreuses contraintes telles que l'identification des gisements, la requalification des produits, les surcoûts administratifs, organisationnels et techniques, mais aussi les freins assurantiels.

Lever les freins assurantiels pour accélérer le développement du réemploi

Parmi les moyens d'actions identifiés, l'existence de référentiels techniques décrivant les bonnes pratiques apparaissent comme l'un des leviers principaux pour sécuriser la démarche de réemploi du point de vue assurantiel.

Dans le cadre de la démarche AMBRE - *Agir et Mobiliser pour Bâtir et Rénover avec le REemploi* - dontelle assure le secrétariat technique, et sous l'égide du programme PROFEEL, financé par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie, l'Agence Qualité Construction lance un appel à projets afin de répondre à cet objectif de sécurisation des pratiques professionnelles de réemploi pour les matériaux, familles de produits et équipements contribuant à la performance énergétique des bâtiments.



Des référentiels dédiés aux familles de produits et équipements contribuant à la performance énergétique des bâtiments

Cet appel à projets a pour ambition de soutenir l'émergence et le déploiement de projets de référentiels de réemploi. Ces référentiels, ou *Recommandations Professionnelles de Réemploi*, viseront l'ensemble des processus de requalification de produits, équipements ou matériaux, et permettront de démontrer leur aptitude à l'emploi pour la réalisation de travaux de construction. Sont par exemple concernées, les étapes de déconstruction et nettoyage, les phases de conservation ou de stockage, les éventuelles méthodes d'analyse des performances résiduelles et l'échantillonnage associé, ainsi que la traçabilité et les possibles contrôles par un tiers indépendant.

Après leur élaboration, ces *Recommandations Professionnelles de Réemploi* auront vocation à être examinées par la Commission Prévention Produits (C2P) de l'Agence Qualité Construction (AQC), afin de permettre leur reconnaissance par les acteurs de la construction et de l'assurance. Leur inscription dans ce cadre de reconnaissance constituera une étape déterminante pour faire évoluer les pratiques de réemploi de la technique non courante vers la technique courante, et ainsi contribuer significativement à la généralisation attendue des pratiques.

Les filières mises à contribution

Les projets seront portés par des groupes d'acteurs représentatifs du domaine technique concerné ayant une expérience dans la réalisation d'ouvrages intégrant ces produits issus du réemploi. Sera éligible, toute structure de droit privé ou public : entreprise, bureau d'études, centre technique, industriel, collectivité territoriale, association, bailleur social, établissement public, laboratoire, université, etc.

Informations pratiques et candidatures

Lien vers l'AAP : <https://programmeprofeel.fr/journal/appe-projets-ambre-reemploi-batiment/>

Clôture des candidatures : 28 décembre

Périmètre géographique : France hexagonale*

Pour suivre les actualités et les prochaines étapes, [inscrivez-vous à la newsletter](#).

Découvrez l'appel à projets en vidéo :



[*] Un appel à projets du programme OMBREE est en cours jusqu'au 25 janvier 2027. Les porteurs de projets souhaitant accompagner le développement des pratiques de réemploi en outre-mer sont invités à candidater dans ce cadre. Pour plus d'informations : <https://batiments-outremer.fr/>

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME PROFEEL : programmeprofeel.fr

LES DIFFERENTS ACTEURS MOBILISÉS DANS PROFEEL :



-

A propos de PROFEEL : Le programme PROFEEL est le fruit d'une mobilisation des organisations professionnelles du bâtiment, qui se sont rassemblées pour contribuer collectivement à l'accélération et la fiabilisation des rénovations énergétiques. Ce programme est financé depuis 2019 dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE). L'AQC assure la coordination et le secrétariat de cette démarche. PROFEEL est constitué de plusieurs projets portés par l'AQC ou par le CSTB. Ils ont permis de faire émerger toute une collection d'outils pratiques qui contribue à l'amélioration des pratiques professionnelles sur le marché de la rénovation énergétique et favorise le déclenchement d'opérations performantes. Dans la continuité des outils innovants déjà livrés, le collectif a décidé de poursuivre son engagement jusqu'en 2030 afin de continuer à apporter des réponses concrètes adaptées aux besoins prioritaires des professionnels.